



## Avis sur un ex et sa compagne

Par **gaille85**, le **12/02/2012** à **10:59**

Bonjour,

A la suite d'une separation quand votre ex-xoncubin a refait sa vie et sais mariée entre temps, en septembre 2008. La belle-mère a t'elle le droit de dire quelle chose et de mettre sa merde (desole pour l'expression mais sais le cas). Sais du style comme dit l'expression elle porte la culotte, mon ex ne dit rien en sa presence sais elle qui dit, mais quand lui il ai seul tous va bien et l'enfant l'aprisis.

Quelles sont les posibilite a se probleme?

merci

Par **amajuris**, le **12/02/2012** à **11:41**

bjr,

vous devriez poser votre question qui n'a rien de juridique sur un site spécialisé sur la famille.

cdt